



# PLU

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### VILLE DE CHÂTELLERAULT

**Annexe : Palette végétale  
recommandée**

## Palette végétale recommandée



Le PLU de Châtelleraut intègre des dispositions pour favoriser la nature en ville et le développement d'une faune et d'une flore locales diversifiées.



La trame verte et bleue communale identifie les réservoirs de biodiversité ainsi que les corridors qui établissent des interconnexions avec ces espaces naturels d'intérêt majeur. Les exigences en termes de végétalisation des clôtures et de végétalisation des espaces libres sur les parcelles privées contribuent à conforter l'identité paysagère de la commune et à renforcer la trame verte et bleue.



Cependant, et pour maximiser le potentiel écologique des haies et massifs plantés, il convient de choisir des espèces qui sont adaptées à leur milieu ainsi qu'une palette végétale qui soit la plus diversifiée possible. En complément, plusieurs paramètres permettent d'orienter le choix des végétaux afin d'assurer la durabilité des plantations et la qualité des espaces plantés :



- Aspect coupe-vent des espèces plantées ;
- Vitesse de croissance et donc potentiel de pré-verdissement des parcelles et fréquence d'entretien ;
- Potentiel de stabilisation des sols (berges de cours d'eau et plans d'eau, en particulier) ;
- Potentiel allergisant ;
- Critère invasif ou envahissant des espèces (espèces exotiques déconseillées).

Les haies multispécifiques permettent de limiter l'exposition aux allergènes. La diversification des haies permet en effet de diminuer la quantité de pollens dans l'air, du fait notamment de la répartition de la production de pollens selon la période de l'année. La taille de la haie permet en outre de réduire la pollinisation

**La liste présentée en pages suivantes est donnée à titre indicatif. Elle reprend les espèces qui sont adaptées au climat et au terroir de Châtelleraut et qui ne sont pas envahissantes.**

Le label « Végétal local » établit une liste de végétaux locaux qu'il est possible de se procurer dans la région de Châtelleraut, auprès de fournisseurs agréés et reconnus pour leur pratique respectueuse de la biodiversité.

Le critère « Bocage », « Plaine » ou « Vallée » est issu de fiches pratiques réalisées par le CAUE 79 pour guider dans le choix des espèces, suivant la localisation du projet.

### Recommandations vis-à-vis du potentiel allergisant des espèces :

- Espèces à faible potentiel allergisant : elles peuvent être présentes sans restriction dans les haies de mélange, car il faut une très grande concentration d'espèces à faible potentiel allergisant pour provoquer une réaction allergique ;
- Espèces au potentiel allergisant modéré : il faut éviter qu'elles constituent l'espèce la plus importante de la haie ;
- Espèces à potentiel allergisant fort : un ou deux plants peuvent être présents, au-delà le risque d'allergie sera important.



**Arbres de  
1ere  
grandeur  
(+ 20 m)**

**Arbres de  
2e  
grandeur  
(10-20 m)**

**Petits  
arbres /  
arbrisseaux  
(5-10 m)**

NOM COMMUN	NOM ESPECE	BOCAGE	PLAINE	VALLEE	Espèces labellisées "Végétal local"	Persistant	Semi- persistant	Brise- Vent taillé	Brise- vent non- taillé	Croissance rapide	Croissance lente	Consolidation des sols	Potentiel allergisant
Aulne glutineux	Alnus glutinosa			x	x				x			x	Fort
Châtaignier	Castanea sativa	x	x						x			x	Faible / négligeable
Chêne pédonculé	Quercus robur	x	x	x	x		x	x			x	x	Modéré
Chêne sessile	Quercus petraea	x	x		x			x			x		Modéré
Frêne commun	Fraxinus excelsior	x		x	x			x	x			x	Fort
Peuplier blanc	Populus alba			x	x		x		x				Faible / négligeable
Peuplier noir	Populus nigra			x			x		x				Faible / négligeable
Peuplier tremble	Populus tremula	x			x			x	x			x	Faible / négligeable
Pin sylvestre	Pinus sylvestris	x				x				x			Faible / négligeable
Tilleul à petites feuilles	Tilia cordata			x	x			x	x				Modéré
Bouleau verruqueux	Betula pendula	x			x			x	x			x	Fort
Charme	Carpinus betulus	x	x		x			x	x			x	Fort
Chêne pubescent	Quercus pubescens	x	x		x			x			x	x	Modéré
Erable champêtre	Acer campestre	x	x				x	x					Modéré
Frêne à feuilles aiguës	Fraxinus angustifolia	x	x	x	x			x	x			x	Fort
Merisier	Prunus avium	x	x		x			x	x			x	
Noyer	Juglans regia	x	x					x	x				
Saule blanc	Salix alba	x		x	x			x	x			x	Modéré
Saule cendré	Salix cinerea	x			x			x				x	Modéré
Saule fragile/cassant	Salix fragilis			x	x			x	x			x	Modéré
Saule marsault	Salix caprea	x			x			x				x	Modéré
Saule roux	Salix atrocinerea	x			x			x				x	Modéré
Alisier torminal	Sorbus torminalis	x	x		x			x					
Aubépine monogyne*	Crataegus monogyna	x	x	x	x		x	x			x	x	
Cormier	Sorbus domestica	x	x		x			x			x		
Poirier commun	Pyrus pyrastrer	x						x					
Pommier sauvage	Malus sylvestris	x	x		x			x					



**Arbustes hauts (3-5 m)**

**Arbustes bas (1-3 m)**

**Plantes tapissantes et grimpantes**

NOM COMMUN	NOM ESPECE	BOCAGE	PLAINE	VALLEE	Espèces labellisées "Végétal local"	Persistant	Semi-persistant	Brise-Vent taillé	Brise-vent non-taillé	Croissance rapide	Croissance lente	Consolidation des sols	Potentiel allergisant
Cerisier de Sainte-Lucie	Prunus mahaleb	x	x		x							x	
Fusain d'Europe	Euonymus europaeus	x	x	x	x				x				
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	x	x	x	x				x	x			
Cornouiller mâle	Cornus mas	x	x					x	x		x		
Néflier	Mespilus germanica	x	x		x				x				
Nerprun purgatif	Rhamnus catharticus	x	x	x							x		
Noisetier	Corylus avellana	x	x	x	x		x	x	x			x	Fort
Prunellier épineux	Prunus spinosa	x	x	x	x				x				Faible / négligeable
Orme champêtre	Ulmus campestris	x	x	x					x			x	Modéré
Saule noir	Salix atrocinerea			x	x				x	x		x	Modéré
Saule des vanniers	Salix viminalis			x	x				x	x		x	Modéré
Sureau noir	Sambucus nigra	x	x	x	x				x	x		x	
Bourdaine	Frangula alnus	x	x	x	x					x			
Buis	Buxus vulgaris	x	x			x							
Eglantier	Rosa canina	x	x									x	
Epine blanche*	Crataegus laevigata	x	x		x			x	x	x			
Génévrier	Juniperus communis		x		x	x					x		Faible / négligeable
Prunellier épineux	Prunus spinosa			x	x				x				
Ronce	Rubus ulmifolius	x	x							x			
Saule pourpre, osier rouge	Salix purpurea			x	x				x	x		x	Modéré
Troène	Ligustrum vulgare	x	x	x	x		x						Modéré
Viorne lantane	Viburnum lantana	x	x		x				x				
Viorne obier	Viburnum opulus	x	x	x	x				x				
Chèvrefeuille	Lonicera periclymenum	x	x	x	x					x			
Clématite	Clematis vitalba	x	x	x	x					x			
Houblon	Humulus lupulus		x	x						x			
Lierre	Hedera helix	x	x		x	x				x			
Morelle douce amère	Solanum dulcamara			x						x			

## Lexique :

- *Plante indigène ou spontanée* : qui pousse spontanément dans une région donnée, sans l'intervention humaine
- *Plante exotique* : en opposition à "indigène", plante introduite dont l'écologie est souvent différente de celle du milieu d'accueil (climat, substrat, besoins en eau...)
- *Plante invasive ou colonisatrice* : plante exotique dont la multiplication spontanée et la croissance sont extrêmement rapides et impliquent des comportements de compétition, voire d'élimination de la flore locale.
- *Plante à feuillage caduque* : qui perd son feuillage chaque année
- *Plante à feuillage persistant* : qui conserve son feuillage
- *Plante semi-persistante ou marcescente* : plante caduque qui conserve son feuillage jusqu'à la nouvelle feuillaison

## Pour aller plus loin :

- Label « Végétal local » :

<http://www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles>

- Période de fructification et de floraison des espèces :

<http://www.polebocage.fr/-Planter-des-haies-pour-la-faune-.html>

- Potentiel allergisant des espèces :

<http://www.pollens.fr/le-reseau/les-pollens.php>

<http://www.pollens.fr/le-reseau/doc/poster.jpg>

- Atlas des Paysages Poitou-Charentes :

<http://www.paysage-poitou-charentes.org/P.php?d=86&c=1&s=1&n=a&g=&e=.html>

- Association de promotion de haies en Nouvelle Aquitaine :

<http://www.promhaies.net/>